



LA FEDERATION COMMUNIQUE

ÉLECTIONS TPE : ARTISANAT ET INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Y A PAS PHOTO !

Le ministère du Travail vient de publier les résultats des élections Tpe par Idcc. Ces résultats détaillés concernent 46 branches représentant plus de 700 000 salariés des entreprises industrielles alimentaires de moins de dix salariés et de l'artisanat alimentaire. Ils confirment la Cgt première organisation syndicale avec autour de 37 %. Elle est la première organisation dans 32 branches. Elle distance la seconde organisation d'environ 15 %. La Cgt renforce ainsi son influence traditionnelle auprès des ouvriers de l'artisanat alimentaire.

La Cgt représente 26 % en pâtisserie ou laiterie, 32 % en confiserie-chocolaterie, 31 % en charcuterie et en boucherie, 32 % en biscuiterie, 35 % en épicerie-fromagerie, 30 % en boulangerie, 42 % en panification, 37 % dans les boissons... Il n'y a pas photo !

Ainsi la Cgt sort-elle renforcée par le vote des salariés lorsque ceux-ci ont la possibilité de voter sur sigle des organisations syndicales. Ces résultats expliquent, *a contrario*, les manipulations et la promotion d'organisations prônant l'accompagnement social des politiques d'austérité du gouvernement et du patronat et le fatalisme qui aboutissent à la mise en cause des conquises et à la régression sociale. Les attaques incessantes contre notre organisation et le soutien par le patronat lui-même à l'implantation d'organisations syndicales « à la botte » n'ont pas empêché les salariés de porter la Cgt en première position devant les autres organisations. Les syndicats directement connectés sur les Drh entraînent les salariés dans des impasses syndicales et des reculs sociaux de plus en plus lourds.

Ce résultat pose l'exigence de la remise en place des élections prudhommales, supprimées par le gouvernement, qui leur a substitué la désignation des conseillers prudhommaux aux droits réduits, dépouillant les salariés de leur expression démocratique professionnelle.

En portant leur voix sur la Cgt, les salariés de l'artisanat et des industries alimentaires de petite taille ont choisi de légitimer sa démarche et ses revendications, ainsi que les luttes que nous menons avec pugnacité pour les salaires, les conditions de travail, la protection sociale, l'emploi...

Montreuil,
Le 26 mai 2021